



Croze. L'ancienne Poste peut accueillir une famille

LA MONTAGNE

Croze. L'ancienne Poste peut accueillir une famille

Publié le 25 juillet 2025 à 06h00



Les élus aux côtés de Didier Ternat, le maire, et de la préfète de la Creuse, devant l'ancienne Poste. © Droits réservés

CROZE. L'ancienne Poste prête à accueillir une famille. Ces derniers mois, la commune a accueilli la manufacture Pinton, le garage automobile d'Éric Dejoux et l'herboristerie artisanale d'Alicia Manceau. Une autre entreprise est attendue.



Croze. L'ancienne Poste peut accueillir une famille

Dans le même temps, la municipalité s'est employée à développer son offre locative de manière à attirer des familles. Une nouvelle étape a été franchie lundi avec l'inauguration de l'ancienne Poste, transformée en maison d'habitation. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Anne Frackowiak Jacob, préfète de la Creuse, du sénateur Jean-Jacques Lozach et d'élus.

De la fermeture à la renaissance

Le bourg a perdu sa Poste dans les années 1980. En 2020, la municipalité, conduite par Didier Ternat, le maire actuel, a acquis la maison restée vacante pendant près de vingt ans pour 15.000 €, sur fonds propres, « afin de poursuivre la démarche de rénovation de bâtiments pour aménager des logements à usage d'habitation digne », a déclaré Didier Ternat. Cette réalisation a nécessité la mobilisation de l'équipe municipale et le soutien de l'État qui a apporté une aide de plus de 50 % dans le cadre notamment du PPC.

Les travaux, conduits par l'architecte Sébastien Claveyrolat, ont été assurés par des entreprises creusoises et corréziennes. La dépense se monte à 252.688,69 € HT, avec 193.072,50 € d'aides et 59.616,19 € d'autofinancement (23,59 %). La commune n'a pas souscrit d'emprunt, elle a simplement recours à une ligne de trésorerie de 36.000 €. Didier Ternat a exprimé sa crainte pour l'avenir, espérant que l'État soit toujours aux côtés des communes dans les prochaines années.

La préfète s'est voulue rassurante, affirmant que l'État faisait de l'habitat, dans le cadre du PPC, l'une de ses priorités, tout comme la conservation du patrimoine bâti et l'action concertée.

Pour la préfète, il est important de recréer des bourgs vivants et habitables. C'est le sens de l'opération conduite à Croze, saluée par les élus pour qui l'habitat est au cœur de toutes les batailles.